



Villemur-sur-Tarn

AVIS DE PUBLICITE
Acquisition d'un tracteur quatre roues motrices
MARCHE DE FOURNITURES

Pouvoir adjudicateur

Commune de Villemur - Place Charles OURGAUT – 31340 VILLEMUR SUR TARN
Tél : 05.61.37.61.20 **Fax** : 05.61.37.61.92 ou 05.61.37.61.21

Mode de passation : procédure adaptée

Objet : ACQUISITION D'UN TRACTEUR QUATRE-ROUES MOTRICES

Type de marché : Marché de fournitures

Nature de l'opération :

Désignation
Tracteur quatre-roues motrices

Date limite de réception des plis : Le 15 avril 2011 à 17H00.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Critères de sélections des candidatures : Capacités professionnelles, techniques et financières et respect des articles 43 et 44 du code des marchés publics.

Critères de sélections des candidatures :

Libellé	%
1- Prix des prestations	40
2- Valeur technique appréciée sur la base du mémoire technique détaillé	60

Date d'envoi du présent avis à la publication : le 18 mars 2011.

Retrait du dossier de consultation :

Dossier disponible sur le site de la mairie www.mairie-villemur-sur-tarn.fr ou en version papier sur simple demande par fax (05.61.37.61.21) ou mail.

Le dossier devra être transmis sous format papier à l'adresse de la mairie indiquée ci-dessus.

Renseignements administratifs :

Services de la Mairie de Villemur-sur-Tarn : M. COSTES ou M. HEDJAL.

Tél. 05.61.37.61.20 – **Fax.** 05.61.37.61.92 ou 05.61.37.61.21

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE

ARRONDISSEMENT DE TOULOUSE

COMMUNE DE



Villemur-sur-Tarn

**ACQUISITION D'UN TRACTEUR
QUATRE ROUES MOTRICES**

Acte d'Engagement

ACTE D'ENGAGEMENT

Personne publique contractante :

VILLE DE VILLEMUR SUR TARN

Objet du marché :

Acquisition d'un tracteur quatre roues motrices - Mairie de Villemur sur Tarn

Mode de passation et forme de marché :

MARCHE PUBLIC passé en PROCEDURE ADAPTEE en application de l'article 28 du Code des marchés publics.

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Monsieur le Maire de Villemur sur Tarn

Ordonnateur :

Monsieur le Maire de Villemur sur Tarn

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur le Trésorier de Montastruc la conseillère

SOMMAIRE

- **ARTICLE PREMIER : CONTRACTANT**
- **ARTICLE 2 : PRIX**
- **ARTICLE 3 : DELAIS D'EXECUTION**
- **ARTICLE 4 : PAIEMENT**
- **ARTICLE 5 : NOMENCLATURE COMMUNAUTAIRE**
- **ARTICLE 6 : ORIGINE DES FOURNITURES**

PRÉAMBULE

1.2 – Décomposition

<i>Désignation</i>
Moteur diesel quatre cylindres, turbo refroidi par eau 2434 CC.Puissance 59 CV.
1 tracteur KUBOTA quatre roues motrices ou similaire Modèle L5740 HDUA. ou similaire
Homologation route, repliable, siège confort, homologation conforme au code de la route.
ABS
Conforme à la norme Euro 4
Transmission hydrostatique (3 gammes de vitesse) blocage de différentiel. Prise de force arrière 540 t/mN
Cabine intégrale climatisée montée d'usine.
Relevage arrière hydraulique, attelage trois points (capacité de levage 1 750 kg aux rotules).crochet auto Distributeurs auxiliaires X2 doubles effets. Crochet d'attelage bas.
Pneus gazons.

Article premier : Contractant

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire :

M

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

agissant pour mon propre compte¹ ;

agissant pour le compte de la société² :

.....

.....

.....

agissant en tant que mandataire du groupement solidaire³

agissant en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint

agissant en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint

pour l'ensemble des prestataires groupés qui ont signé la lettre de candidature du/...../.....

- après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P), et des documents qui y sont mentionnés,
 - et après avoir fourni les pièces prévues aux articles 45 et 46 du Code des marchés publics,
- Je m'ENGAGE ou j'ENGAGE le groupement dont je suis mandataire⁴, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le cahier des clauses administratives particulières, à exécuter les prestations qui me concernent, dans les conditions ci-après définies.**

L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

Article 2 : Prix

Les prestations définies au C.C.A.P. sont divisées en 3 lots (tranche unique).

¹ Cocher la case correspondante à votre situation

² Indiquer le nom, l'adresse, le numéro SIREN, Registre du commerce, numéro et ville d'enregistrement ou répertoire des métiers, numéro et ville d'enregistrement ou les références de son inscription à un ordre professionnel ou référence de l'agrément donné par l'autorité compétente quand la profession à laquelle il appartient est réglementée

³ Cocher la case correspondante à la nature de votre groupement

⁴ Rayer la mention inutile

L'ensemble des fournitures à livrer ou des services à exécuter du lot concerné par cet acte d'engagement sera rémunéré d'un prix global forfaitaire égal à :

pour la solution de base :

Montant hors taxe : Euros

TVA (taux de %) : Euros

Montant TTC : Euros

Soit en lettres :
.....

Aucune variante ni option n'est autorisée.

Article 3 : Délais de livraison

Le délai de livraison est proposé par le candidat. Il est de

Ces délais partent à compter de la date de notification du marché au titulaire du lot dont les prestations doivent commencer en premier.

Article 4 : Paiement

La personne publique contractante se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Ouvert au nom de :

pour les prestations suivantes :

Domiciliation :

Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :

IBAN :

BIC :

Ouvert au nom de :

pour les prestations suivantes :

Domiciliation :

Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :

IBAN :

BIC :

Ouvert au nom de :

pour les prestations suivantes :

Domiciliation :

Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :

IBAN :

BIC :

Article 5 : Nomenclature communautaire

La ou les classifications principales et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV),

Article 6 : Origine des fournitures

Pays de l'UE (Union Européenne)

Pays signataires de l'AMP (accord sur les marchés publics (1994) entré en vigueur au 01/01/1996)

Autres pays :

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant de l'article 43 du Code des marchés publics.

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Fait en un seul original

A

Le

Signature du candidat

Porter la mention manuscrite

Lu et approuvé

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

*Est acceptée la présente offre pour valoir
marché*

A

Le

**Signature du représentant du pouvoir
adjudicateur habilité par la délibération en
date du**

DATE D'EFFET DU MARCHE

*Date de signature de l'avis de réception postal par le titulaire
(valant notification du marché) :*

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 La totalité du marché du marché dont le montant est de (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

.....

2 La totalité du bon de commande n° afférent au marché (*indiquer le montant en chiffres et lettres*) :

3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (*indiquer en chiffres et en lettres*) :

4 La partie des prestations évaluée à (*indiquer le montant en chiffres et en lettres*) :

et devant être exécutée par

en qualité de : membre d'un groupement d'entreprise sous-traitant

A le⁵
Signature

⁵ Date et signature originales

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE
ARRONDISSEMENT DE TOULOUSE**

COMMUNE DE



Villemur-sur-Tarn

**ACQUISITION D'UN TRACTEUR
QUATRE ROUES MOTRICES**

DOSSIER DE CONSULTATION

CHAPITRE I – GENERALITES

La Commune de Villemur sur Tarn souhaite acquérir un tracteur KUBOTA quatre roues motrices.

Rappel

Le marché est composé d'un lot.

Lieu d'exécution : Mairie de villemur sur tarn

La prestation est la suivante :

- Tracteur quatre roues motrices.

1.1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Le présent marché est passé par la Commune de VILLEMUR-SUR-TARN représentée par son Maire, Monsieur Jean-claude BOUDET.

1.2. CONDITIONS DE LA CONSULTATION

Le Marché est passé selon la procédure adaptée en application des articles 28 et 74 du Code des marchés Publics.

CHAPITRE II – OBJET DE LA CONSULTATION

2.1. DEFINITION DES BESOINS

2.1.1. GENERALITES

La commune de Villemur sur Tarn souhaite doter son service espaces verts d'un nouveau tracteur KUBOTA quatre roues motrices ou similaire de type :

Puissance	Moteur diesel quatre cylindres, turbo refroidi par eau 2434 CC.Puissance 59 CV.
PTAC	1 tracteur KUBOTA quatre roues motrices ou similaire Modèle L5740 HDUA. ou similaire
EQUIPEMENT / Homologation route.	Homologation route, repliable, siège confort, homologation conforme au code de la route.
Freinage	ABS
Recyclage des gaz d'échappement	Conforme à la norme Euro 4
Boite	Transmission hydrostatique (3 gammes de vitesse) blocage de différentiel. Prise de force arrière 540 t/mN
Cabine	Cabine intégrale climatisée montée d'usine.
Rayon de braquage	
Attelage	Relevage arrière hydraulique, attelage trois points (capacité de levage 1 750 kg aux rotules).crochet auto Distributeurs auxiliaires X2 doubles effets. Crochet d'attelage bas.
roues	Pneus gazons.

Le soumissionnaire joindra une présentation technique du tracteur proposé.

En outre, le titulaire se chargera des formalités administratives pour la délivrance de la carte grise et la mise en place des plaques d'immatriculation.

Le Maître d'ouvrage pourra s'il le souhaite demander une démonstration du matériel sur site avec son personnel.

2.1.2. DELAIS ET PENALITES

Le titulaire dispose d'un délai de 5 semaines pour livrer les véhicules avec les équipements prévus au chapitre précédent.

En cas de dépassement des délais, et sans que la personne publique n'ait à le notifier au titulaire, ce dernier se verra appliquer une pénalité de 150 euros par jour de retard

CHAPITRE III – PRIX

Localisation	Prix Unitaire H.T.	Quantité	Prix Total H.T.
Tracteur quatre roue motrices		1	
Carte Grise et plaques d'immatriculation		2	
TOTAL H.T.			
Remise HT			
TOTAL H.T. Net			
TVA 19.6%			
TOTAL TTC			

CHAPITRE IV - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront s'adresser à Elian COSTES ou Madjil. HEDJAL par téléphone au 05.61.37.61.20, par télécopie au 05.61.37.61.92 ou par courrier à :

Monsieur le Maire
Place Charles Ourgaut
31 340 VILLEMUR-SUR-TARN

CHAPITRE V – CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES

Les candidats transmettront leur offre, qui comprendra :

- le présent Dossier de consultation complété et signé,
- une liste de références pour des prestations identiques,
- un dossier de présentation de l'entreprise, des moyens (humains et matériel),
- une copie des agréments et/ou certifications reçus pour la réalisation des prestations objets du marché,

soit, par courrier, soit directement à la Mairie sous pli cacheté

Soit, contre récépissé du service des Finances, située à la Mairie, téléphone: 05.61.37.61.20 avant la date et heure indiquées ci-dessous et pendant les heures d'ouverture de la Mairie.

Soit, si elles sont envoyées par la poste, elles devront l'être à cette même adresse et parvenir à destination avant ces mêmes dates et heures limites.

La date limite de réception est le **vendredi 15 avril 2011– 17H00**

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limite fixées ci-dessus ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

CHAPITRE VI – CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

Le Maître d'Ouvrage retiendra l'offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères suivants :

- l'entreprise sera choisie selon les critères suivants :
 1. Mémoire technique (compétences, méthodologie, délais...) : 60%.
 2. Prix : 40%

Le Maître d'Ouvrage pourra engager librement une négociation avec le ou les meilleurs candidats.

CHAPITRE VII – PAIEMENT

La facture sera adressée en Mairie accompagnée d'une copie du bon de livraison.

Le paiement interviendra, conformément à l'article 96 du Code des Marchés Publics, et en application du décret n°2004-15 du 7 janvier 2004 portant code des marchés publics, dans un délai qui sera au maximum de 45 jours à compter de la réception de la facture en Mairie.

Fait à

Pour le Titulaire

Pour la Collectivité